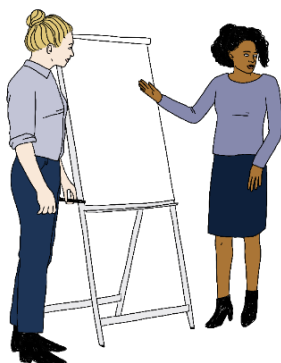




FORMATION

Le CIDFF SEF vous accompagne dans vos projets...

2026



OFFRE DE FORMATION

L'offre de formation que nous vous proposons répond aux besoins des professionnel.le.s de tout secteur et des usager.e.s en matière d'accès au droit, d'égalité Femme-Homme, de lutte contre les violences faites aux femmes, mais aussi d'accompagnement vers l'emploi et la création d'entreprise.

DES FORMATIONS DE QUALITÉ

Le CIDFF Sud Est Francilien interdépartemental est une association agréée par l'état, créée le 16 août 1982. Il a l'obligation de ne salarier que des juristes diplômés d'un Master au minimum, garantie d'une information et d'une formation professionnelle. Aucun bénévole n'intervient dans les formations.

Professionnel de l'information juridique et de l'accompagnement des femmes victimes de violences depuis presque 40 ans, le CIDFF SEF porte une réelle expertise dans ces domaines.

UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE

Les formations proposées se déroulent selon des parcours et des modalités adaptés aux objectifs de développement des compétences au profil des apprenant.e.s et au rythme de l'activité.

NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ : Le CIDFF s'engage

- à délivrer une formation adaptée aux besoins et compétences des publics formés,
- à s'assurer régulièrement des connaissances techniques des formateurs et à mesurer la pertinence des méthodes pédagogiques,
- à s'assurer de l'existence d'un environnement favorable au développement des compétences des bénéficiaires de sa prestation.

DES FORMATIONS POUR RÉPONDRE AUX OBLIGATIONS LÉGALES

Certaines des formations sélectionnées vous permettent de répondre à vos obligations légales.

REFERENT HANDICAP ET ACCESSIBILITE

Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez Sabine Vadez, notre référent handicap, au 01.60.79.42.26 afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Contactez le CIDFF : vous recevrez, un programme, un dossier individuel d'inscription, le contrat de formation pour le/les bénéficiaires de la formation envisagée. La demande de prise en charge par votre OPCO est à effectuer par vos soins.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de douze inscrit.e.s. L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit.e.s. Nos formations se tiennent en présentiel et/ou en distanciel du lundi au vendredi.

Contact : Sabine VADEZ, Directrice formation@cidff-sef.org - 01 60 79 42 26 – NDA n°11910463191

SOMMAIRE

D2 – Jeu Accès au droit et mixité professionnelle	5
D4 – Droit du travail : approfondissement	6
V3 – Sensibilisation aux violences conjugales : de quoi parle-t-on ? et approche juridique, pour les forces de l'ordre	7
V8 – Sensibilisation aux cyberviolences conjugales pour les forces de l'ordre.....	10
E1 – Elargissement des choix professionnels.....	11
 Vous êtes en situation de handicap	12

CONTACT

Standard : 01.60.79.42.26

Mail : formation@cidff-sef.org

Site internet : www.cidff-sef.org

Référent handicap : Sabine Vadez

Référent administratif : Valérie Aznal

01.60.79.42.26

D2

Jeu Accès au droit et mixité professionnelle

Objectifs professionnels et pédagogiques :

- = Rendre la loi compréhensible et intelligible afin de favoriser pour chaque citoyen.ne le plein exercice de ses droits et favoriser l'autonomie de chaque citoyen.ne
- = Promouvoir la lutte contre toutes formes de discrimination
- = Prendre conscience que tous les métiers sont mixtes
- = Adopter les bons réflexes et savoir à qui s'adresser en cas de difficultés en Droit de la famille, Droit de la consommation, Droit locatif, Droit des étrangers, Droit pénal, Citoyenneté
- = Travailler sur ses représentations et comprendre leur impact dans les choix d'orientation professionnelle

Programme :

1^{ère} demi-journée :

- = Droit de la famille : notion d'autorité parentale, obligation alimentaire dans le couple et dans la famille,
- = Droit des étrangers : circulation et nationalité française
- = Droit pénal : responsabilité pénale et casier judiciaire
- = Citoyenneté/vivre ensemble : libertés dans les espaces publics, droit de vote, impôts, assurance maladie
- = Droit du logement : location, obligations locataire/bailleur

2^{nde} demi-journée :

- = Echanges autour des représentations sociales que chacun peut avoir des métiers ou secteurs professionnels où les femmes/hommes sont majoritairement présents
 - = Regard sur les métiers en termes de compétences, conditions de travail et de qualités nécessaires à l'exercice des professions
 - = Identification des mécanismes de construction et de déconstruction des représentations sociales sexuées
 - = Mise en lumière de la manière dont les représentations sociales sexuées sont intégrées, transmises et reproduites de manière automatique
- Influences et conséquences sur les orientations professionnelles que l'on pense librement choisies.

Méthodes pédagogiques : Support pédagogique. La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant.e.s.

Intervenant : La formation est animée par des juristes et conseiller.e.s en insertion socioprofessionnelle.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.

Prérequis : Aucun – **Durée :** 1 journée (6 h)

Tarif : 1000 €

Objectif professionnel :

- = Mieux appréhender le cadre de fonctionnement de l'entreprise

Objectifs pédagogiques :

- = Connaître les règles encadrant la conclusion d'un contrat de travail
- = Connaître les différents types de contrat de travail et les droits qui y sont associés
- = Connaître les différents cas de figure quant à la cessation du contrat de travail.

Programme :

1ère demi-journée :

- = Le recrutement (limites de la liberté d'embauche : non-discrimination, diversité, égalité...)
- = La conclusion du contrat de travail
- = L'exécution du contrat de travail (période d'essai, durée du travail, respect des obligations ...)

2ème demi-journée :

- = Les droits garantis et obligations des salarié.e.s et des employeurs
- = Droit commun et spécificités des différents contrats de travail (Le CDI, Le CDD, Travail temporaire, Le contrat à temps partiel)
- = La cessation du contrat de travail : la démission, le licenciement, la rupture conventionnelle

Méthodes pédagogiques : La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant.e.s.

Intervenant : La formation est animée par un.e juriste.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.

**Prérequis : Aucun – Durée : 2 demi-journées
(6h) – Tarif : 1000 €**

V3

Sensibilisation aux violences conjugales : de quoi parle-t-on ? et approche juridique

Objectif professionnel :

- = Être en capacité de comprendre ce que sont les violences conjugales.

Objectifs pédagogiques :

- = Comprendre le cadre de l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles.
- = Comprendre ce que recouvrent les violences conjugales
- = Comprendre le mécanisme des violences conjugales
- = Comprendre le phénomène traumatique et ses effets
- = Connaître le volet pénal : dispositifs et procédures
- = Connaître le volet civil : dispositifs et procédures
- = Connaître le volet droit des étrangers : dispositif particulier
- = Prendre conscience de l'ampleur du phénomène
- = Développer ses techniques d'entretien pour soutenir et accompagner les femmes victimes

Programme :

1^{ère} demi-journée :

- = Echanges autour de ce que sont les violences faites aux femmes et définition des violences conjugales :
 - Les différentes formes de violences conjugales
 - Le cycle de la violence
 - Différencier un conflit bilatéral des violences conjugales
- = Enfant et violences conjugales : l'enfant témoin est une co-victime
 - Mieux repérer
 - Les impacts et conséquences
 - Echanges autour de situations
- = Echanges et informations autour de la mémoire traumatique et de la dissociation
- = Quelques informations juridiques : plainte, protection des victimes et des enfants...

2^{ème} demi-journée :

- = Droit pénal :
 - Les différentes infractions, le dépôt de plainte, la main-courante, le rôle de l'UCMJ/UMJ
 - Les peines encourues par les auteurs
 - Le TGD
- = Droit civil :
 - L'ordonnance de protection
 - Situation des couples concubins, pacsés et mariés
- = Droit des étrangers et protection des femmes victimes de violences conjugales.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques. Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant : La formation est animée par un.e psychologue et/ou un.e juriste.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.

Prérequis : Aucun – **Durée :** 1 journée (6h) –
Tarif : 1000 €

Objectif professionnel :

- = Être en capacité de comprendre ce que sont les violences conjugales.

Objectifs pédagogiques :

- = Comprendre ce que sont les cyberviolences conjugales : ampleur et mécanisme
- = Savoir détecter le danger et mettre en place une meilleure prise en charge des victimes
- = Comprendre l'utilisation des outils/technologies numériques : facilitateur du contrôle coercitif pour l'auteur ; facilitateur de harcèlement et d'isolement pour les victimes
- = Prendre connaissance de la législation en vigueur et de son évolution
- = Comprendre les conséquences de ce type de violence sur les victimes
- = Connaître les acteurs et professionnels pour la mise en place d'une prise en charge globale et pluridisciplinaire dans l'intérêt des victimes

Programme :

1ère journée :

- Comprendre les violences conjugales
 - = Rappel de la définition des violences conjugales, savoir faire la différence entre conflit et violences conjugales.
 - = Rappel des caractéristiques et des différentes formes de violences conjugales
- Comprendre et appréhender les différents types de cyberviolences conjugales
 - = Apport historique sur les cyberviolences : comprendre le contexte de leur apparition
 - = Les formes de cyberviolences conjugales et la législation en vigueur
 - = Evolution des cyberviolences au regard de l'âge de la victime
- Appréhender les mécanismes types de cyberviolences conjugales
 - = La survenance des cyberviolences conjugales : temporalité, concomitance ou non avec tous les types de violences
 - = Présentation des mécanismes de contrôle mis en place avec les cyberviolences et détails de la stratégie du partenaire violent pour comprendre le phénomène d'emprise
 - = Présentation des conséquences des violences pour les victimes.
- Savoir mieux repérer les cyberviolences conjugales
 - = Oser interroger systématiquement la victime
 - = Détails de faisceaux d'indices pour comprendre que la victime énonce inconsciemment des cyberviolences
 - = Lors d'un entretien : posture à adopter ; questions à poser pour chaque forme de cyberviolences

2^{ème} journée :

- = Les preuves face aux cyberviolences conjugales
 - = Rappel des différents types de preuves recevables
 - = L'importance de contextualiser les preuves
 - = Quid des preuves sur les téléphones des enfants ?
 - = La nécessité de faire constater les contenus par les professionnels
- Recueil de la plainte et sécurité au cours de l'enquête
 - = L'importance de l'accueil de la victime en commissariat
 - = Mains courantes, plaintes et cyberviolences conjugales
 - = Faciliter l'identification des cyberviolences par une contextualisation dans la plainte et outils d'évaluation du danger pour les cyberviolences conjugales
- Réaliser un atelier : la sécurité numérique
 - = Mise en pratique
 - = Echanges autour des recommandations et des bonnes pratiques déjà mises en place
- Conseiller et orienter sur la sécurité numérique
 - = Outils d'auto-évaluation des cyberviolences
 - = Présentation d'une fiche de sécurité numérique globale
 - = Présentation de différentes fiches sur la sécurité numérique
 - = Connaître et orienter vers les partenaires pour une prise en charge pluridisciplinaire

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques. Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant : La formation est animée par un.e juriste.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.

Prérequis : Public Force de l'Ordre
Durée : 2 journées (2x6h) **Tarif :** 2500 €

Objectif professionnel :

- = Mieux appréhender le monde professionnel et ses opportunités

Objectif pédagogique :

- = Travailler sur ses représentations et comprendre leurs impacts dans les choix d'orientation professionnelle

Programme :1^{ère} demi-journée : Travail sur les représentations

- = Permettre à un public mixte de prendre conscience de ses représentations, freins socioculturels et environnementaux.
- = Sensibiliser un public jeune au problème des discriminations sous forme d'un débat d'idées.
- = Définir la notion de discrimination

2^{ème} demi-journée : Elargissement des choix professionnels

Travailler avec l'ensemble du groupe sur les représentations qu'ils ont des métiers tout en les amenant à s'interroger sur des métiers ou des secteurs que les participants ne connaissent peut-être pas ou mal afin d'élargir des choix possibles en termes d'orientation

Méthodes pédagogiques : La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant.e.s. Jeux de rôles, photo langage.

Intervenant : La formation est animée par un.e conseiller.e.s en insertion socio professionnelle/création d'entreprise.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.

**Prérequis : Aucun – Durée : 2 demi- journées
(2X3 h) Tarif : 1000 €**



Vous êtes en situation de handicap !

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessible la formation aux personnes en situation de handicap. Chaque situation de handicap étant unique, il est conseillé d'être informés de la participation d'une personne en situation de handicap à l'une de nos formations, dès son inscription. Nous veillons au respect des conditions d'accueil des Publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas où cela s'avérerait impossible, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. **Notre référente Handicap, Sabine VADEZ, vous informe au 01.60.79.42.26.**

Coordonnées des structures spécialisées en cas de situation de handicap, que vous pouvez contacter pour toutes informations. **CONTACTS EN REGION Île-De-France** : Par mail uniquement [RHf-IDF@AGEFIPH.ASSO.FR](mailto:rhf-idf@agefiph.asso.fr) Monsieur François LAMBERT(91) – Mme Emilie ROLO (77).

Liste des organismes et partenaires pour l'orientation des personnes en situation de handicap

INSERTION PROFESSIONNELLE

- France Travail <https://www.pole-emploi.fr/accueil/>
- Cap Emploi <https://www.capemploi.info/qui-sommes-nous/vous-etes-une-personne-en-situation-de-handicap-decouvrez-les-missions-des-cap-emploi.html>
- Mission Locale <https://www.mission-locale.fr/>
- Collectif France Emploi Accompagne <https://www.emploi-accompagne.fr/>
- Centre de ressource <https://cdr.emploi-accompagne.fr/actualites>

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET ACCOMPAGNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL

- Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (M.D.P.H.) Essonne <https://www.essonne.fr/a-votre-service/handicap/la-maison-departementale-des-personnes-handicapees>
- Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (M.D.P.H.) Seine-et-Marne <https://www.mdp77.fr/fr>
- Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (A.G.E.F.I.P.H.) <https://www.agefiph.fr/>
- Ressource Handicap Formation email rhf-idf@agefiph.asso.fr
Mr François LAMBERT (91) - Mme Emilie ROLO (77)

AUTRES SITES INTERNET

- FAGERH - reconversion professionnelle <https://www.fagerh.fr>
- Hanploi – site de recrutement <https://www.hanploi.com>

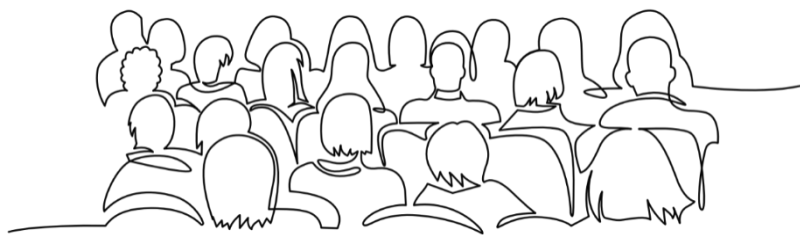
HANDICAP ET VIOLENCES CONJUGALES

- Association spécialisée pour les femmes victimes de violences et handicapées : Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir <https://fdfa.fr/>
- Roger Voice, Entreprise mettant des interprètes en langue des signes à disposition pour la traduction simultanée

DOCUMENTATIONS

- Ouvrage :
 - « Professionnaliser le référent handicap : Connaissances, compétences, savoir-être et savoir-faire », Karine Gros, édition Législatives, 192 pages, 39 euros
- Documentation :
 - Le service public : guide de l'accueil des personnes en situation de handicap - Secrétariat général du Comité interministériel du handicap.
www.social-sante.gouv.fr/espaces,770/handicap-exclusion,775/ – rubrique « Accessibilité »
 - Guide de l'accueil du public en situation de handicap : Comment accueillir ses clients ? – destiné au chef d'entreprise pour assurer l'information et la formation de son personnel en contact avec les clients. Publié par la chambre des métiers et de l'artisanat et le CNISAM (Centre National d'Innovation Silver économie, Autonomie et Métiers).

Contact : Sabine VADEZ, Directrice formation@cidff-sef.org – 01 60 79 42 26 – NDA n°11910463191



L'équipe du CIDFF Sud Est Francilien interdépartemental est à votre écoute pour personnaliser les formations en fonction des besoins identifiés par votre structure et :

- Identifie les objectifs de la formation,
- Adapte le contenu de la formation pour répondre aux besoins,
- Prend en compte toute adaptation nécessaire en raison du handicap des participant.e.s.

A votre demande, d'autres actions de formation sont susceptibles d'être construites ou adaptées au regard de vos besoins.

Les taux de satisfaction sont consultables sur notre site.



CIDFF.SEF